



Il me fait plaisir de vous transmettre le budget adopté à la séance spéciale du conseil du 21 décembre 2021



BUDGET POUR L'ANNÉE 2022

REVENUS

Taxes foncières	1 005 339 \$
Païement tenant lieu taxes	719 \$
Services rendus	7 974 \$
Imposition droits	7 000 \$
Amendes et pénalités	1 250 \$
Intérêts	1 500 \$
Autres revenus	73 000 \$
Transferts	405 704 \$
Total des revenus	1 502 486 \$

DÉPENSES

Administration générale	292 210 \$
Sécurité publique	148 570 \$
Transport routier	676 588 \$
Hygiène du milieu	93 133 \$
Urbanisme	24 675 \$
Loisirs et culture	44 362 \$
Frais de financement	77 487 \$
Activités d'investissement	145 461 \$
Total des dépenses	1 502 486 \$

Dû à l'augmentation du nouveau dépôt du rôle d'évaluation, la municipalité a baissé le taux de taxation pour l'année 2022, soit 1,00\$/100\$ d'évaluation comparativement à 1,05\$/100\$ d'évaluation. La taxe des ordures et de la récupération sera augmentée de 13,00\$ par résidences, chalets, commerces, exploitations agricoles et résidences adjacentes à une entreprise agricole due à l'augmentation du contrat pour la cueillette des ordures et de la récupération et du taux de l'enfouissement.

Pour ceux ou celles n'ayant pas reçu le calendrier des ordures et de la récupération incluant la date des gros rebuts, vous pouvez le consulter sur le site de la municipalité. www.sacrecoeurdejesus.qc.ca